

Syndicats : faire mieux encore

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse**

Band (Jahr): **81 (1989)**

Heft 3

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-386331>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Syndicats: faire mieux encore

«Comment ça va?» C'est la question qu'année après année le bibliothécaire de l'USS, **Heinz Anderegg**, pose aux fédérations affiliées. Et la réponse n'est pas vague. Que non! Elle est richement chiffrée et commentée sous toutes ses coutures. Degré de syndicalisation en soi, selon les sexes (les femmes vont toujours mieux, mais pas encore assez bien, également parlant), selon les cantons, les régions, les branches économiques. Se retrouvent alors les «effets syndicaux» dus aux parcours particuliers suivis par les divers secteurs de notre économie. Une évolution qui remet en cause les structures syndicales quant à leur capacité d'y répondre (les jachères de l'organisation syndicale). Pour s'y retrouver, les comparaisons sont indispensables. Prises isolément, toutes ne sont toutefois pas raison, comme le rappelle le dicton. Mais dédoublées, mises les unes face aux autres et passées au crible d'une raison raisonnante, elles permettent d'y voir plus clair. Même: de comprendre les détails apparemment anodins! Les apôtres de la fin du syndicalisme sont alors renvoyés aux vestiaires. Ce qui ne préjuge en rien des nécessaires efforts que les organisations de travailleuses et de travailleurs doivent absolument faire, et ce, «dès demain matin». La situation est en pleine évolution et les tendances dominantes sont d'ores et déjà repérables.

N'empêche que la question de l'égalité des sexes reste d'actualité. Une bonne raison pour enfoncer encore plus le clou. Le deuxième volet de ce numéro 3 de la Revue syndicale version 1989 est ainsi constitué par un article de **Catherine Jaccottet Tissot** sur l'une des facettes de la situation anglaise en cette matière. Le «traitement» anglo-saxon de cette Arlésienne si difficilement sédentarisable chez nous a de quoi rougir les fronts d'aucuns, de ces patrons helvétiques par trop mâles sous tous les rapports... Nous conseillons vivement à nos lectrices et lecteurs de proposer la lecture de cet article à leurs employeurs. Ceux-ci seraient, quant à eux, bien inspirés de se poser certaines questions. ...A moins que l'appât du gain soit si fort chez eux qu'il les rend définitivement sourds et aveugles en ce qui concerne l'application concrète du principe de l'égalité entre les sexes dans leurs entreprises. Certes la situation des femmes s'améliore au fil des ans. Mais au nom de quoi, serait-ce le profit, peut-on encore justifier une discrimination sexuelle quelle qu'elle soit, dans une société qui s'intitule «avancée»?

fq